

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
8 Février 2019**

OBJET : Autorisation d'un déplacement en Arménie du 27 au 31 mai 2019.

- **Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**
- **Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,**

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 8 Février 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de valider le principe d'un déplacement en Arménie d'une délégation officielle du Conseil départemental prévu au mois de mai (sous réserve de modification de dates) ;
- l'intérêt départemental de ce déplacement ;
- la composition prévisionnelle de la délégation : Conseillers départementaux désignés nominativement par la Commission permanente en séance, ainsi que des invités et des agents du Conseil départemental ;
- le principe de la présentation d'un prochain rapport en Commission permanente, portant confirmation de la date de la mission, de la composition de la délégation, des modalités de prise en charge des frais afférents ainsi que de la demande de délivrance de mandats spéciaux aux conseillers départementaux et de lettres de mission aux invités qui participeront à ce déplacement ;
- la validation de la prise en charge directe par la collectivité et par remboursements de frais de dépenses inhérentes aux déplacements des élus, des invités et des agents de la collectivité. L'ensemble de ces frais peuvent être liés aux transports internationaux et locaux, aux frais de séjours sur place à l'étranger y compris toute dépense accessoire et nécessaire au bon déroulement de la mission ;
- la prévision de 115.000 euros de dépenses.

La dépense sera imputée sur les chapitres 011 et 65 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée